



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CROUS DE LYON

Séance du 16 octobre 2024

Délibération du CA n°24/38

Objet : Stratégie transition écologique du Crous de Lyon et son plan d'actions pour 2025-2030

Document(s) joint(s) : Document stratégique de transition écologique, format numérique complet

Vu les articles L822-1 à L822-5 du code de l'éducation ;

Vu les articles R822-1 à R822-34 du code de l'éducation ;

Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration du Crous de Lyon adopté en sa séance du 3 octobre 2022 ;

Exposé des motifs :

Les activités humaines émettent des gaz à effet de serre (GES) qui dérèglent le climat ce qui met en péril, à long terme, la survie des humains sur Terre. À l'occasion de la COP 21 en 2015, les États se sont engagés à réduire ces émissions.

En novembre 2022, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche lance le plan climat-biodiversité et transition écologique et demande à tous les établissements et opérateurs de l'État d'établir une planification d'ici décembre 2024.

En septembre 2023, le réseau des Crous établit un plan de transition écologique du réseau et fixe des ambitions telles que la réduction des émissions de GES de 4,7% par an.

La présente stratégie, établie pour le Crous de Lyon et proposée au vote des administrateurs, fixe des ambitions à horizon 2030 sur cinq axes : la restauration, l'immobilier, le numérique, les mobilités et la culture d'entreprise.

Article unique :

Le conseil d'administration approuve les ambitions portées dans le document stratégique de transition écologique du Crous de Lyon.

La présente délibération est adoptée à la majorité des membres du Conseil d'administration :

Nombre de membres composant le CA : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 25
Quorum atteint : oui
Nombre de voix favorables : 23
Nombre de voix défavorables : 2
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Lyon, le 21/10/2024

Le Président du Conseil d'administration,
Recteur délégué pour l'Enseignement supérieur,
la Recherche et l'Innovation
de la région académique Auvergne Rhône-Alpes

Gabriele FIONI